

Délibération n°2024-12-17-21-CA

Relative à la mise à jour de la liste des fonctions éligibles à la composante fonctionnelle du régime indemnitaire des personnels enseignants et chercheurs (RIPEC)

Le Conseil d'administration d'Aix Marseille Université,

En sa séance du 17 décembre 2024, sous la présidence de M. Eric BERTON,
Président de l'Université,

- Vu** le Code de l'éducation,
- Vu** le décret n° 2021-1895 du 29 décembre 2021 portant création du régime indemnitaire des personnels enseignants et chercheurs,
- Vu** l'arrêté du 22 décembre 2023 fixant le montant annuel des composantes indemnitaires créées par l'article 2 du décret n° 2021-1895 du 29 décembre 2021 portant création du régime indemnitaire des personnels enseignants et chercheurs,
- Vu** les statuts d'Aix Marseille Université,
- Vu** la délibération n°2024/03/12-09-CA en date du 12 mars 2024 relative à l'actualisation des modalités d'attribution de la prime RIPEC C2 des personnels enseignants-chercheurs,
- Vu** la délibération n°2024-07-16-04-CA en date du 16 juillet, relative à la modification de la liste des fonctions et responsabilités éligibles à l'indemnité fonctionnelle C2 du RIPEC en date du 16 juillet 2024,

Après en avoir délibéré,

Article 1

APPROUVE la création de la responsabilité « responsabilités particulières France 2030 » éligible à l'indemnité fonctionnelle (C2) du régime indemnitaire des personnels enseignants et chercheurs.

Article 2

APPROUVE la création des fonctions « lauréats ERC (Starting, Consolidator, Advanced et Synergy) » et « coordination de projets européens de recherche et d'innovation » éligibles à l'indemnité fonctionnelle (C2) du régime indemnitaire des personnels enseignants et chercheurs.

Article 3

APPROUVE la suppression de la fonction « Porteur de projet de chaire industrielle ou ANR » de la liste éligible à l'indemnité fonctionnelle (C2) du régime indemnitaire des personnels enseignants et chercheurs.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés, moins 4 abstentions.

Membres en exercice : 36

Quorum : 18 membres présents et représentés

Présents et représentés : 19 membres présents et 14 membres représentés

Fait à Marseille, le 17 décembre 2024

Le Président d'Aix Marseille Université,

Eric BERTON



Publiée le : **19 DEC. 2024**

Transmise au Recteur de la région académique le : **19 DEC. 2024**